



Outils d'observation, de prospective, de réflexion et de dialogue, les agences d'urbanisme travaillent à toutes les échelles, du quartier à la région et les espaces transfrontaliers, sur les dossiers engageant l'avenir des territoires.

Urbanisme réglementaire, planification, développement économique, transport et mobilité, habitat ou projet urbain, environnement, culture et patrimoine... constituent autant de domaines privilégiés où s'expriment leurs compétences.

UN RÉSEAU, UNE FÉDÉRATION

La France compte une cinquantaine d'agences rassemblées au sein de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) dont les missions sont de mettre en réseau, capitaliser et communiquer l'expertise des agences, de les représenter et d'assurer au niveau national le lien avec l'Etat, les associations de collectivités et les acteurs du développement urbain et territorial.

La FNAU offre aux élus qui animent les agences un lieu privilégié de dialogue et de réflexion. Des « clubs thématiques », animés par la fédération et les agences, permettent également une confrontation et une mutualisation rapides des expériences locales.

Les agences se structurent en réseaux et systèmes régionaux ou interrégionaux pour répondre aux enjeux métropolitains, régionaux, transfrontaliers, européens, qui appellent à construire de nouvelles formes d'ingénierie.

QUATRE MISSIONS PRINCIPALES

Un outil pérenne d'observation et d'évaluation

L'observation constitue le socle de l'activité des agences qui gèrent de nombreux observatoires sur de nombreuses thématiques et leur champ géographique doit couvrir des ensembles variables.

Un outil de gouvernance et de cohérence territoriales

Outils mutualisés de réflexion, les agences constituent un instrument précieux de gouvernance territoriale.

Elles offrent à leurs membres un lieu de dialogue où ceux-ci peuvent partager leurs diagnostics et mettre en cohérence leurs politiques.

Un centre de planification et de programmation territoriales

Les réflexions et les études des agences d'urbanisme appuient les stratégies de leurs membres en matière d'urbanisme, d'aménagement, de transports, de développement économique...

Elles permettent aux autorités locales et à l'État de définir et de mettre en œuvre les politiques qui relèvent de leurs compétences (SRADDET, SCOT, PLUi...).

Un centre de prospective et d'innovation

Les territoires évoluent au rythme des mutations économiques et sociales.

Chaque territoire a besoin d'un lieu de veille sur les mouvements de fond qui traversent la société, où peuvent être partagés des diagnostics et bâties des visions prospectives.

QU'EST-CE QU'UNE AGENCE D'URBANISME ?

Les agences d'urbanisme accompagnent depuis plus de quarante ans le développement des agglomérations françaises dans un souci d'harmonisation des politiques publiques et dans le respect des compétences des institutions qui les composent. Elles constituent des outils partenariaux de réflexion qui ont fait leurs preuves pour mieux coordonner et maîtriser le développement des aires urbaines.

Elles sont des outils mutualisés d'ingénierie territoriale et urbaine, inscrites dans la durée, fonctionnant sous forme d'associations (sauf l'IAU à Paris qui est une fondation), dans lesquelles l'État (membre fondateur de toutes les agences d'urbanisme), les collectivités locales, les acteurs de l'aménagement et du développement local sont réunis.

UN TERRITOIRE, UN PROJET, UNE AGENCE

Même si des points communs rassemblent les agences d'urbanisme, chacune d'entre elles demeure spécifique (la taille, l'aire d'activité, les métiers, la structure...). Mais toutes les agences d'urbanisme ont un cœur de stratégie qui n'est autre que la synthèse de celles de ses membres, au service de territoires et d'enjeux partagés. Les grandes orientations pluriannuelles et les programmes annuels déclinés en sont les outils d'expression et de mise en œuvre.

